



Journée mondiale des zones humides

2 février 2021

Les zones humides et l'eau



L'eau, les zones humides et la vie.



Inséparables

- DOSSIER DE PRESSE -

#JMZH2021 #ZonesHumides2021

Un événement coordonné par :



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Nos partenaires





De quoi parle-t-on ?	2
L'eau, les zones humides et la vie : inséparables !	3
Lancement national de la Journée Mondiale des Zones Humides	5
Lutte contre les inondations et zones humides : inséparables !	6
Atténuation des sécheresses et zones humides : inséparables !	8
Amélioration de la qualité de l'eau et zones humides : inséparables !	9
La convention de Ramsar et les zones humides : inséparables !	10
Que faire pour éviter la disparition des zones humides ?	11
Contacts et espace presse	13

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Quel est le point commun entre l'Etang de Saint-Paul, la baie du Mont Saint-Michel en Normandie, la Camargue dans le sud de la France ou les marais salants de Guérande en Bretagne et les mangroves de Mayotte ?

Le terme « zone humide » désigne un espace de transition entre la terre et l'eau. Il s'agit de lieux où l'eau peu profonde (douce ou salée) est présente de façon permanente ou temporaire : estuaires, lagunes, étangs, lacs, marais, baies, marais salants, vasières, tourbières, prairies humides, mares, forêts humides, ou encore récifs coralliens, lagons, mangroves et forêts marécageuses dans les régions tropicales.

Ce sont des zones humides !



LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES (JMZH)

La convention de Ramsar sur les zones humides a été signée à Ramsar (Iran) le 2 février 1971. Cette date a donc été désignée « Journée mondiale des zones humides ». L'objectif : sensibiliser un large public à la préservation des zones humides et faire connaître leur importance au niveau mondial.

Chaque année, le 2 février, de nombreuses structures se mobilisent pour présenter au public et aux acteurs de nos territoires « leur » zone humide ou celles des environs, à travers une visite de terrain, une exposition, un conte ou encore un débat.

Ainsi, du 30 janvier au 28 février 2021, associations, gestionnaires d'espaces naturels, centres d'éducation ou de documentation ou encore collectivités feront découvrir les richesses et les rôles de ces milieux.

Pour trouver une animation de la JMZH près de chez soi, rien de plus simple : toutes les animations de France sont recensées sur le site :

www.zones-humides.org/journée-mondiale-zones-humides



L'EAU, LES ZONES HUMIDES ET LA VIE INSÉPARABLES !

L'EAU EST INDISPENSABLE A LA VIE ! ELLE EST L'UNE DES COMPOSANTES ESSENTIELLES DES ÊTRES VIVANTS, AUTANT QUE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES SOCIÉTÉS HUMAINES. ELLE N'EST POURTANT PAS INÉPUISABLE ET LES ZONES HUMIDES JOUENT UN RÔLE DE PREMIER PLAN POUR PRÉSERVER CETTE RESSOURCE RARE ET PRÉCIEUSE.

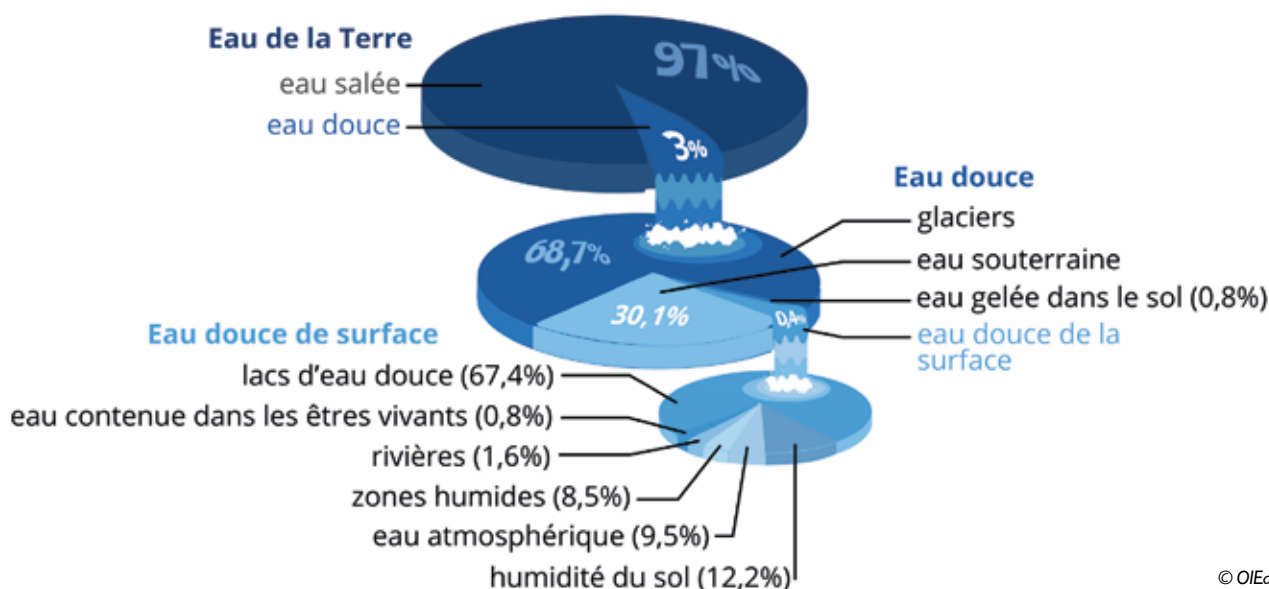
La convention de Ramsar a choisi le thème «**Les zones humides et l'eau** » pour l'édition 2021 de la Journée mondiale des zones humides (JMZH), afin de rappeler l'importance des zones humides pour assurer la pérennité de cette ressource pour les besoins de la planète et assurer à l'humanité un accès à l'eau en quantité et en qualité suffisantes.

La crise sanitaire sans précédent que nous subissons actuellement se produit alors que nous sommes déjà confrontés à une crise climatique et une crise de la biodiversité inquiétantes. Mais nous traversons également une autre crise liée à l'eau, de plus en plus grave, qui menace tant les êtres humains que notre planète.

L'eau douce ne représente que 3 % de toute l'eau de la planète, ce qui en fait une ressource rare et précieuse. Elle est d'autant plus précieuse que les glaciers représentent 2/3 de cette eau douce

qui est donc indisponible pour les besoins de la consommation humaine.

La consommation d'eau quotidienne de l'humanité augmente de 1 % chaque année et a été multipliée par 6 en 100 ans¹. L'eau ainsi prélevée est consacrée pour 70 % à l'agriculture et pour 22 % à l'industrie et l'énergie. En utilisant autant d'eau, nous détruisons un écosystème inextricablement lié à l'eau et dont dépendent plus de 40 % de toutes les espèces de la planète : **les zones humides**.



© OIEau

Le saviez-vous ?₁₀

En France, ce sont plus de 32 milliards de m³ d'eau qui ont été prélevés dans les milieux naturels pour les besoins de la population en 2017, soit l'équivalent de 23 jours de pluie continue sur toute la France métropolitaine ! A La Réunion se sont plus de 146 millions de m³ qui sont prélevés pour l'eau potable avec 200 points de prélèvement.



Les zones humides, indispensables dans le cycle de l'eau

Chacune à sa place, à sa façon, de la plus ordinaire à la plus remarquable, joue un rôle dans le cycle de l'eau.

Les zones humides agissent comme des éponges qui absorbent l'eau quand elle est en excès pour ensuite la restituer pendant les périodes sèches en soutenant les débits des cours d'eau. Les prairies humides et les forêts alluviales vont contribuer à amortir les effets des crues en offrant des espaces pour étaler l'eau en excès. Les lagunes, les mangroves et les marais littoraux font office de bouclier contre les tempêtes et les submersions marines... Et ce n'est qu'une fraction de tous les services rendus par les zones humides !

Toutes les zones humides jouent également le rôle de filtre dans le cycle de l'eau. En permettant l'infiltration de l'eau dans le sol, ces milieux participent à la débarrasser de nombreux polluants avant d'atteindre les réserves souterraines et les rivières.

Le bon approvisionnement en eau des zones humides garantit certaines de leurs autres fonctions absolument primordiales. Elles assurent

directement la vie de plus de 40 % des espèces animales et végétales de la planète et stockent de grandes quantités de carbone (deux fois plus que les forêts), participant ainsi à la lutte contre le changement climatique².

Sans oublier que la présence d'eau contribue à la beauté de ces sites visités par plusieurs millions de personnes chaque année.

Malgré cela, les zones humides continuent d'être détruites. Dans le monde, 87 % de ces zones présentes au XVIII^{ème} siècle ont été détruites et leur disparition reste aujourd'hui trois fois plus rapide, en pourcentage, que la déforestation³.

En France, le constat est tout aussi préoccupant, avec près de deux tiers de la superficie des zones humides détruites depuis le début du XX^{ème} siècle. La dégradation continue des zones humides est confirmée par la récente **Évaluation nationale des sites humides emblématiques** qui indique que l'état de 41 % des 189 sites évalués s'est dégradé entre 2010 et 2020⁴.

Compte tenu des enjeux qu'ils portent et face aux menaces persistantes, la préservation des milieux humides et leur utilisation durable deviennent un enjeu prioritaire pour garantir notre avenir.

ÉVALUATION NATIONALE DES SITES HUMIDES EMBLÉMATIQUES ⁴



des sites humides
emblématiques de
l'évaluation se sont
dégradés entre
2010 et 2020

Fin 2019, le service statistique du ministère en charge de l'environnement (SDES) a mené la cinquième édition de l'évaluation nationale des sites humides emblématiques (la première ayant été initiée en 1960). Elle permet de suivre tous les dix ans l'état et l'évolution de ces espaces vulnérables, par le biais d'une enquête à dire d'experts menée sur les territoires de métropole et d'outre-mer.

Cette évaluation co-pilotée par le SDES et l'Office français de la biodiversité, a mobilisé plus de 1200 référents gestionnaires et pilotes de sites humides pour dresser la situation de 189 sites humides emblématiques entre 2010 et 2020.

L'analyse des résultats révèle que 41 % des sites évalués en métropole et en outre-mer ont vu leur état se dégrader. Ce qui ne veut pas dire que le reste se porte mieux car 62 % n'assurent plus les services qu'ils étaient susceptibles de rendre à l'origine et plus du tiers sont impactés négativement par une modification de la gestion en eau ou par une altération de la qualité de l'eau.

L'intensification des pressions directes et indirectes qui s'exercent sur ces sites et leurs périphéries, les fragilise. S'ils existent de fortes disparités entre les territoires, la dégradation des zones humides se poursuit.

La sauvegarde de ces milieux passe notamment par la mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration et par une prise de conscience collective des enjeux et menaces qui pèsent sur eux.



JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES LANCEMENT NATIONAL

EN FRANCE, LE MOIS D'ANIMATIONS ORGANISÉES À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES SERA OFFICIELLEMENT LANCÉ LE **VENDREDI 29 JANVIER 2021** LORS D'UNE WEBCONFÉRENCE RÉUNISSANT LES PARTENAIRES ET LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA PRÉSERVATION DES MILIEUX HUMIDES.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL (sur invitation et inscription dans la limite des places disponibles)

Organisé par :



14h00 – Mot d'accueil

Éric TARDIEU, Directeur général de l'OIEau
Jérôme BIGNON, Président de Ramsar France

14h15 – Bilan de la JMZH 2010 - 2020

Denis BERLEMONT, Association Ramsar France

14h30 – Les zones humides et l'eau

Les zones humides : des solutions fondées sur la nature pour préserver l'eau et adapter les territoires au changement climatique

Pascale LARMANDE, ARB Centre – Val de Loire

Zones humides et eau, agir à l'échelle du bassin versant

Olivier MOPTY, EPTB Somme

Valorisation d'une zone humide touchée par l'érosion du littoral

Lucie MATO, Conservatoire du littoral (Guyane)

15h10 – Se mobiliser pour les zones humides

L'initiative « Engagés pour la nature » : une opportunité pour les zones humides

Sébastien FLORES, Office français de la biodiversité

Une éducation à l'environnement pour tous les publics

Giovanni PAYET, RNN Etang Saint-Paul (La Réunion)

50 ans de la convention de Ramsar : Comment mobiliser une 3^{ème} génération pour les zones humides ?

Tobias SALATHÉ, Conseiller principal Europe de la convention de Ramsar

15h50 - Diffusion du film « Les sites Ramsar en France »

15h55 – Mot de conclusion

INSCRIPTIONS

<http://bit.ly/lancement-jmzh-2021>

2021 SOUS LE SIGNE DE LA COVID-19

La pandémie de Covid-19 qui a démarré il y a plus d'un an n'est toujours pas derrière nous et l'effet s'en ressent sur l'organisation de la JMZH 2021. Moins d'animations, une priorité aux événements en extérieur ou en ligne, l'année 2021 sera exceptionnelle pour la variété des actions proposées et la résilience de l'ensemble des acteurs qui estiment important de fêter les zones humides comme chaque année, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET ZONES HUMIDES INSÉPARABLES !

ENTRE 2001 ET 2018, LES TROIS QUARTS DES CATASTROPHES NATURELLES SURVENUES DANS LE MONDE ÉTAIENT LIÉES A L'EAU.

LES ZONES HUMIDES AGISSENT COMME DES ÉPONGES ET DES AMORTISSEURS FACE AUX INONDATIONS. ELLES ABSORBENT ET STOCKENT L'EAU PENDANT LES PÉRIODES PLUVIEUSES OU RÉDUISENT L'INTENSITÉ DES VAGUES, DES ONDES DE TEMPÊTE ET DES TSUNAMIS.

Les zones humides, amortisseurs des crues

Lors d'une crue, les zones humides servent de réservoir naturel d'expansion des eaux. Le débordement des cours d'eau et la rétention d'eau dans les zones humides périphériques permettent une diminution du débit et un étalement dans le temps du débit maximum, et donc une atténuation des crues. La végétation de ces milieux et les sédiments dissipent l'énergie hydraulique, diminuant la vitesse d'écoulement. Ces deux effets réduisent donc les risques d'inondation et l'ampleur du phénomène en cas de crue.



Coeur de l'Etang Saint-Paul - © Giovanni PAYET - Régie RNNESP

Le saviez-vous ?

Face aux inondations récurrentes de Merville (59), l'Union syndicale d'aménagement hydraulique du Nord a décidé de recréer une zone d'expansion de crues sur l'amont du bassin. 50 hectares de prairies humides ont ainsi été créés, permettant de stocker jusqu'à 547 200 m³ d'eau. Associés à la suppression des digues le long du cours d'eau, ces travaux ont réduit les risques d'inondations pour les populations à l'aval mais également résolu les problèmes d'inondation des réseaux et des voiries. Ce projet a reçu le Grand prix du génie écologique en 2014.



Obions en baie de Somme, © D.Berlemont

Les marais littoraux, efficaces contre les vagues

Les digues ne font pas tout. Les marais côtiers sont un important facteur de protection contre les événements naturels. Ils jouent le rôle de zones tampons qui diminuent la hauteur de l'eau au niveau des habitations et activités humaines. De plus, la végétation du marais, notamment les herbiers d'obions, atténue la hauteur et la puissance des vagues, limitant ainsi le phénomène de débordement (surverse) et l'usure des ouvrages de protection. On estime que chaque mètre de végétation diminue la hauteur des vagues de 5 %.

Le saviez-vous ?

En Angleterre, l'ouverture de trois brèches dans la digue de Freiston Shore et la restauration de la zone humide en arrière de celle-ci ont renforcé la protection du littoral contre les inondations et créé un site d'intérêt majeur pour la biodiversité, qui génère des retombées économiques grâce au tourisme naturaliste qui s'y est développé.



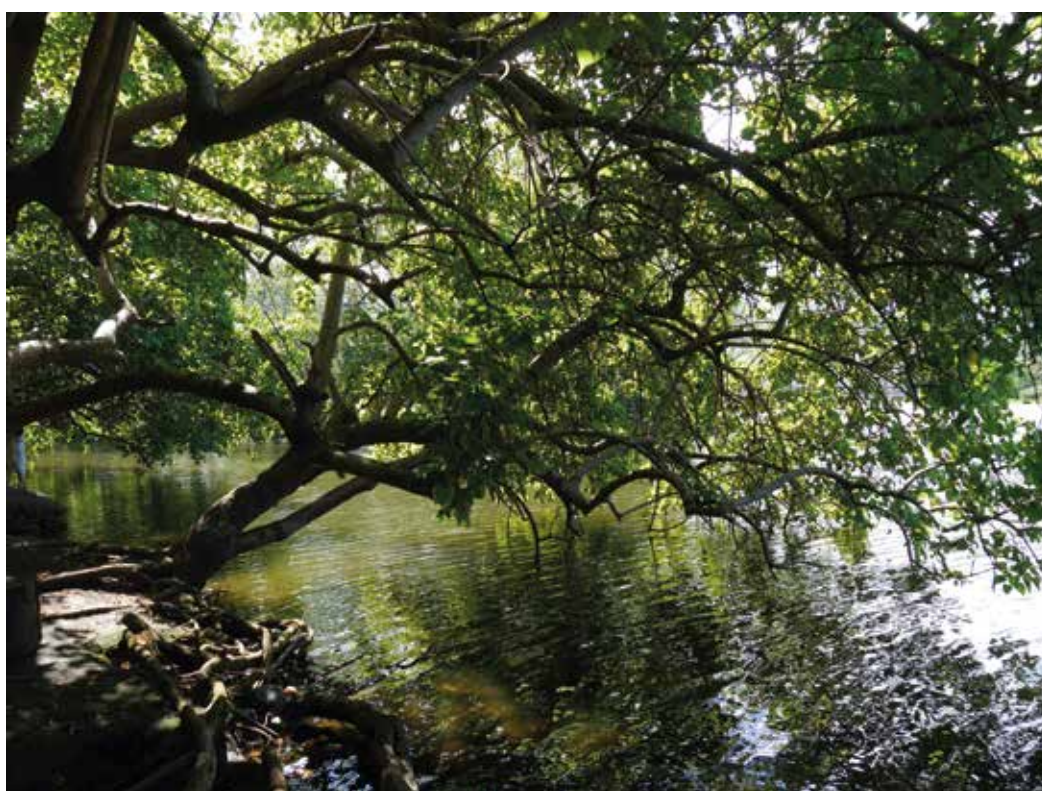
Les mangroves et les forêts marécageuses, des barrières naturelles contre les tempêtes et tsunamis

Dans les régions tropicales, on estime qu'une mangrove épaisse de 1 km peut réduire la hauteur des raz-de-marée de 5 à 50 cm. La même épaisseur de mangrove diminue par ailleurs la hauteur des vagues de 75 %⁸

Derrière les mangroves, les forêts marécageuses font la jonction entre la terre et la mer, se développant dans des espaces inondables mais hors d'atteinte des marées.

Le paysage y est dominé par des arbres à contreforts appelés Mangle médaille ou Sang-dragon aux Antilles, et châtaignier tahitien en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.

A l'instar des mangroves, cet écosystème contribue à protéger les habitations côtières. Pourtant il est particulièrement menacé par l'urbanisation. Il reste aujourd'hui moins de 7 500 ha de ces forêts dans les Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe).



Sub-mangrove de l'Etang de Saint-Paul - © Giovanni PAYET - Régie RNNESP

Le saviez-vous ?

En outre-mer, la surface totale des mangroves est estimée autour de 88 000 ha⁹, dont 60% en Guyane et 32% en Nouvelle-Calédonie.

La France est le seul pays au monde ayant un programme national d'acquisition foncière des mangroves pour mieux les protéger. Le Conservatoire du littoral est déjà propriétaire de la quasi-totalité des mangroves des Antilles et de Mayotte (entre 80 et 85 %) et plus de la moitié de celles de Guyane ! En Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, les mangroves sont également protégées, notamment par gestion coutumière.

L'observatoire national de la biodiversité indique que 65 000 ha des mangroves sous juridiction française sont protégées et que plus du tiers font l'objet de mesures de conservation.¹⁵



ATTÉNUATION DES SÉCHERESSES ET ZONES HUMIDES INSÉPARABLES !

EN 2019, PLUS DE 67% DU TERRITOIRE FRANÇAIS A ÉTÉ CONCERNÉ PAR DES MESURES DE RESTRICTIONS D'EAU¹⁰. SUR NOTRE ÎLE, L'ANNEE 2019-2020 A ÉTÉ L'UNE DES PLUS SÈCHE DEPUIS 49 ANS !

LES ZONES HUMIDES FONCTIONNENT COMME DES ÉPONGES : ELLES ABSORBENT ET STOCKENT L'EAU PENDANT LES PÉRIODES PLUVIEUSES, PARTICIPANT AINSI À LA RÉDUCTION DES INONDATIONS, ET LA LIBÈRENT DANS UN SECOND TEMPS, ALIMENTANT AINSI NAPPES PHRÉATIQUES ET COURS D'EAU, ET RETARDANT L'APPARITION DES SÉCHERESSES.

Des marais et des prairies humides pour réduire sécheresses et canicules

L'absorption par les zones humides des eaux en hiver et lors des crues permet d'alimenter les nappes phréatiques et les cours d'eau.

À ce titre, elles participent à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et aux besoins des activités agricoles et industrielles.

Le saviez-vous ?¹¹

Tous les ans sur le territoire de l'Étang de Saint-Paul, ce sont environ 8 millions de m³ d'eau qui sont prélevées pour apporter de l'eau potable aux Saint-Paulois.



La prairie humide après les fortes pluies de janvier 2021 - © G. PAYET Régie RNNESP

De l'humidité pour empêcher les tassements de terrain

Lorsque les zones humides argileuses ou tourbeuses ne sont plus suffisamment alimentées en eau (prélèvements trop importants, drainage, sécheresse), les sols se tassent, fragilisant les bâtiments. Une solution pour éviter ces tassements

et destructions réside dans les méthodes douces d'infiltration des eaux pluviales, telles que les noues, mares, et autres zones humides temporaires qui permettent de maintenir l'humidité du sol.

Le saviez-vous ?¹²

Le coût des réparations en cas de sinistre lié aux tassements du sol s'élève à 15 000 euros en moyenne par bâtiment, et peut même atteindre le prix total du bâtiment. Le changement climatique va accroître ce type de sinistre. Une augmentation de 50 % des dommages a été observée sur la période 1987-2006 par rapport à la période 1950-1970, et une autre augmentation de 50 % est prédite pour 2021-2040.



AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET ZONES HUMIDES INSÉPARABLES !

SI LES OCÉANS ET LES FORÊTS SONT SOUVENT COMPARÉS AUX « POUMONS » DE LA PLANÈTE, LES ZONES HUMIDES EN SONT LES « REINS ». ELLES JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL DANS L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE NOS SOCIÉTÉS EN PARTICIPANT ACTIVEMENT À L'ÉPURATION DES RESSOURCES EN EAU.

Des zones humides pour purifier l'eau

Les nappes souterraines, les eaux pluviales et les cours d'eau sont les sources de presque toute notre eau potable. Les zones humides filtrent l'eau qui alimente les aquifères, reconstituant cette importante source d'eau. Les zones humides ont un pouvoir d'épuration qui permet une économie de traitement de l'eau potable estimée à 2 000 euros annuels par hectare et par habitant¹³.

Pour sauvegarder cet apport d'eau, il importe de protéger les cours d'eau et de limiter les pollutions et ruissellements nocifs. On estime en effet qu'il est 5 fois moins coûteux de protéger les zones humides que de compenser la perte des services qu'elles rendent gratuitement.



Source de Maison Rouge - © G. PAYET Régie RNNESP

Le saviez-vous ?¹⁴

À l'exutoire du bassin versant de la rivière du Kerharo, au fond de la baie de Douarnenez, le marais de Kervigen couvre 22 hectares, en majorité occupés par le roseau commun. La roselière épure une partie du flux de nitrates apporté par le Kerharo et contribue ainsi à la lutte contre les marées vertes. L'action de la roselière permet la réduction moyenne de 68 % des nitrates de l'eau qui transite dans le marais.



LA CONVENTION DE RAMSAR ET LES ZONES HUMIDES INSÉPARABLES !



EN 2021, LA CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES, SIGNÉE LE 2 FÉVRIER 1971 DANS LA VILLE DE RAMSAR EN IRAN, FÊTE SES 50 ANS, FORTE DE 171 PAYS ET PRÈS DE 2 400 SITES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE.

La convention de Ramsar sur les zones humides

Cette convention sur les zones humides est un traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar.

Sa particularité est d'être le premier traité d'envergure mondiale, et le seul, sur la conservation et l'utilisation durable d'un type d'écosystème.



Le premier site Ramsar Cobourg peninsula en Australie © M.McAulay

A l'origine axée autour de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides en tant qu'habitats pour les oiseaux d'eau, elle a depuis élargi son champ d'application pour couvrir tous les aspects de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides, reconnaissant celles-ci comme des écosystèmes extrêmement importants pour la biodiversité et le bien-être des sociétés humaines.

La convention de Ramsar a pour objectifs l'utilisation durable de toutes les zones humides, la mise en œuvre d'un réseau des zones humides d'importance internationale (ou « sites Ramsar ») et la coopération internationale sur ces sujets.

Entrée en vigueur en 1975, elle compte aujourd'hui 171 États signataires et près de 2 400 zones humides désignées d'importance internationale. Cela représente près de 2,5 millions de kilomètres carrés (4,5 fois la superficie de la France métropolitaine).

Ramsar en France

En France la convention de Ramsar est entrée en vigueur en 1986 avec la désignation de sa première zone humide d'importance internationale : la Camargue.

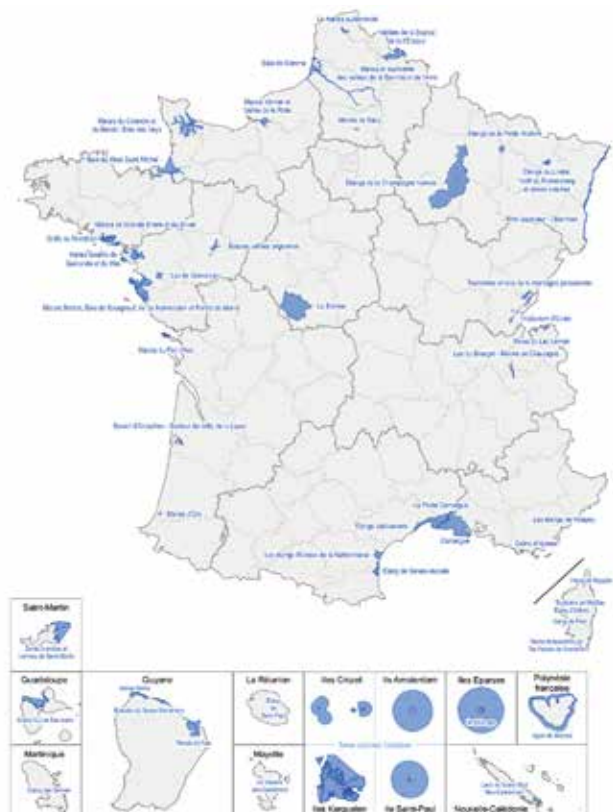
Aujourd'hui, 50 sites Ramsar ont été désignés en France, dont 12 en outre-mer. 4 villes ont également reçu un label Ramsar pour leurs actions en faveur des zones humides.

Le label Ramsar vient récompenser et valoriser les actions de gestion durable des zones humides et encourage leur poursuite dans le temps. Les sites désignés sont une « vitrine » pour l'ensemble des zones humides en France.

En France, en plus du respect des critères de la convention de Ramsar, la désignation comme site Ramsar repose également sur :

- une démarche volontaire,
- une gouvernance claire,
- un plan de gestion,
- une animation autour d'un projet de territoire,
- une cohérence avec les protections existantes.

Les sites Ramsar français en 2020 © MTE





QUE FAIRE POUR ÉVITER LA DISPARITION DES ZONES HUMIDES ?

Les zones humides abritent une très grande diversité biologique qui est à la base de toutes leurs fonctions de source de nourriture, de bouclier contre les tempêtes, d'épuration de l'eau, d'attraction touristique, d'amortisseur de crues, de piège à carbone ...

Pourtant elles continuent à disparaître !

Dans un rapport publié fin 2018, la convention de Ramsar dresse un constat sans appel : cet écosystème, très précieux sur le plan économique et parmi les plus riches du monde pour la biodiversité, disparaît trois fois plus vite (en pourcentage) que les forêts. Entre 1970 et 2015, environ 35 % des zones humides de la planète ont disparu et le rythme de disparition s'est accéléré depuis 2000. Aucune région n'est épargnée.

La récente évaluation nationale des sites humides emblématiques ne fait que le confirmer. En France, entre 2010 et 2020, 41% des 189 sites évalués se sont dégradés. Et 62 % n'assurent plus les services qu'ils étaient susceptibles de rendre à l'origine⁴.

Nous pouvons tous agir à notre niveau ! Mais que faire ?



L'aval de l'Etang de Saint-Paul - © G. PAYET Régie RNNESP

Participer aux programmes de sciences participatives

Pour conserver les espèces, il faut d'abord savoir où elles se trouvent. Pour aider les scientifiques, il existe de nombreux programmes de sciences participatives qui permettent à tout citoyen de contribuer aux suivis des espèces communes et faciles à reconnaître. Grâce aux données récoltées, les scientifiques peuvent ainsi approfondir leurs connaissances sur la biodiversité ordinaire

(évolution en nombre et en répartition, réponse des espèces aux pressions, impact du changement climatique).

Voir : www.vigienature.fr
www.undragon.org
rom.pole-tropical.org/home



Protéger et restaurer les zones humides

Parce que les zones humides rendent de nombreux services et aident à lutter contre le changement climatique, il est nécessaire de les protéger et d'en prendre soin. Une zone humide drainée ne retiendra plus l'eau qu'elle stockait auparavant ce qui peut générer des inondations en aval.

Certaines structures restaurent des zones humides qui ont été dégradées, afin qu'elles retrouvent leur capacité de stockage d'eau ou de carbone.

Toutes ces actions sont utiles pour notre bien-être

et essentielles pour préserver notre avenir.

En restaurant les zones humides, on améliore l'adaptation des territoires face aux aléas liés au changement climatique.

Voir : www.jagispourlanature.org

www.reseau-cen.org/fr/les-operations-nationales/chantiers-d-automne

www.zones-humides.org/agir/retours-d-experiences-cours-d-eau-et-zones-humides



Chantier nature aux Salines de Villeneuve-les-Maguelones © JMZH 2020

Participer à une animation lors de la Journée mondiale des zones humides

Pendant la JMZH, vous pourrez découvrir ou redécouvrir les zones humides à proximité de chez vous, observer les animaux et plantes qui s'y trouvent; l'occasion de contempler ces paysages singuliers et de mieux les comprendre. Vous pourrez également les découvrir lors de projections vidéo, d'expositions photos et d'échanges avec

des guides chevronnés et des spécialistes qui les étudient au quotidien.

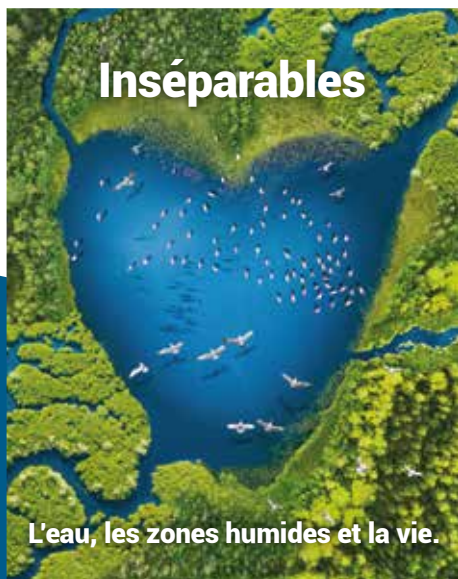
Si vous souhaitez en faire plus, pourquoi ne pas participer, en tant que bénévole, à un chantier nature, consacré à la restauration ou à l'entretien d'une zone humide (ex : nettoyage de berges, élagage ...)?

www.zones-humides.org/journee-mondiale-zones-humides

**INSÉPARABLES DE L'EAU ET DE LA VIE,
LES ZONES HUMIDES NOUS ABREUVENT ET NOUS PROTÈGENT.
POUR NOTRE AVENIR ET CELUI DES ZONES HUMIDES,
AGISSONS POUR LEUR PRÉSERVATION !**



LE PROGRAMME DES ACTIVITES



Journée mondiale des zones humides

6 février 2021

Les zones humides et l'eau



**Programme définitif,
sous réserve de validation par la Préfecture de La Réunion**

**En raison de l'épidémie de la COVID-19,
toutes les activités sont sur inscription au 02 62 80 23 00.
Le port du masque est obligatoire et les gestes barrières devront
être respectés. Un protocole sanitaire a été mis en place pour
garantir la sécurité des personnes venant aux activités.**

Les zones humides sont inséparables de l'eau.
Cette édition 2021 met en lumière toute la vie présente dans les zones
humides, ainsi que les actions à mener pour stopper le déclin
de ces terres d'eau.



Chantier Nature : Tous engagés pour la biodiversité

*Au cœur de la prairie humide,
participer à un chantier de restauration écologique.
Deux sessions : 7h30 et 10h00 - Durée : 2h00*

Escape Game Nature L'histoire d'Akwa

*En famille ou entre amis, aidez Akwa, la goutte d'eau, à trouver
la voie vers ses origines et son rôle sur Terre!
A partir de 8h30 - Départ toutes les 15 minutes jusqu'à 10h30.
A partir de 13h00 - Départ toutes les 15 minutes jusqu'à 14h30.*

Visite guidée vélo: Le Tour des Roches au fil de l'eau

*Avec notre écogarde, laissez-vous conter à vélo tous les secrets
de l'eau sur le Tour des Roches
A 9h00 - Durée : 2h00 - A partir de 15 ans*

Visite guidée pédestre : La prairie humide

*Avec un écogarde, découvrez l'un de trésors de biodiversité de
l'Ouest, la prairie humide à Paspalidium geminatum
A 13h30 - Durée : 1h30 - A partir de 8 ans*

Atelier marmailles : L'herbier des viviers

*Le temps d'un après-midi, revêts l'uniforme d'un botaniste et
pars à la découverte des plantes amoureuses de l'Etang.
A 13h30 - Durée : 2H00 - De 6 à 12 ans*

Exposition photo : Les zones humides de La Réunion

*Parmi la centaine de photos reçues dans le cadre du concours
photos sur les zones humides de La Réunion, découvrez les
clichés lauréats qui témoignent de la diversité
des terres d'eau de notre île !
En accès libre toute la journée, jusqu'à 16h00.*

Ateliers pédagogiques autour de l'eau

*Venez découvrir l'eau dans tous ses états et comprendre les
grands enjeux de sa préservation sur notre île. Cycle de l'eau,
qualité de l'eau, biodiversité aquatique... l'eau n'aura plus de
secret de vous !*

En accès libre toute la journée jusqu'à 16h00

Les jeux de la biodiversité : jeux de Poie géants, memory et dominos imagés

*Le jeu Mel'eau vous invite à parcourir un cours d'eau à la
découverte de la faune et de la flore des milieux aquatiques.
Dans Yabéo, le joueur parcourt un sentier pour découvrir la
biodiversité des milieux forestiers de l'île. Les plus petits
pourront s'amuser en profitant des Memory et dominos
imagés en lien avec la nature et la culture réunionnaise.*

La GEMAPI, Késako ?

*Stand d'information sur la gestion
des milieux aquatiques et la prévention des inondations
animé par les médiateurs du TCO et du service GEMAPI
En accès libre toute la journée jusqu'à 16h00*

Visites guidées du Jardin de Paulo ** Payant

*Aux portes de l'Etang de Saint-Paul, se cache un jardin coloré
et généreux où les hommes entretiennent un rapport amou-
reux avec la nature. Toute la journée avec Paulo,
Isabelle et les bénévoles partez à la découverte de la sensibilité
de ce jardin d'exception.*

A 9h00, 10h00 et 14h00. Durée : 2h00 - Dès 7 ans - 8,00€

**Sur réservation exclusive
auprès du jardin au 06 92 12 23 12**

*Un événement en partenariat avec
L'Office de l'eau Réunion
O'sphère
Le Territoire de la Côte Ouest - GEMAPI
Le jardin de Paulo*



CONTACTS ET ESPACE PRESSE

Retrouvez en ligne l'espace presse de l'événement :

www.zones-humides.org/jmzh-presse

Giovanni PAYET

Directeur-adjoint de la Régie RNNESP

Téléphone : 06 93 22 55 96

Courriel : g.payet@reserve-etangstpaul.fr



Suivez la Journée mondiale des zones humides sur Twitter

#JMZH2021 #ZonesHumides2021

SOURCES

1. UN Water et UNESCO, 2020. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372876_fre
2. Ramsar, 2018. Perspectives mondiales pour les zones humides. https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/gwo_f.pdf
3. IPBES, 2019. Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. <https://ipbes.net/global-assessment>
4. SDES / OFB, 2020. Evaluation nationale des sites humides emblématiques. 2010 - 2020. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/quelle-evolution-des-sites-humides-emblematisques-entre-2010-et-2020>
5. ASTEE, 2018. Ingénierie écologique appliquée aux milieux aquatiques. Pour qui ? Quels bénéfices ? p.60 <https://www.astee.org/publications/ingenierie-ecologique-appliquee-aux-milieux-aquatiques-pour-quel-quel-benefices>
6. Fourqurean et al., 2014, Seagrass ecosystems as a globally significant carbon stock. Nature Geoscience. <https://www.nature.com/articles/ngeo1477>
7. UICN France (2016). Des solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques. 16 p. www.uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature.html
8. McIvor & al., 2012. Reduction of Wind and Swell Waves by Mangroves. <http://www.naturalcoastalprotection.org/documents/reduction-of-wind-and-swell-waves-by-mangroves>
9. IFRECOR, 2020. <https://www.pole-tropical.org/actions/les-actions-du-reseau-observation-des-mangroves/carnama>
10. SDES / OFB, 2020. Eau et milieux aquatiques. Les chiffres clés - Édition 2020. Datalab (SDES/OFB). Décembre 2020. https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-12/datalab_80_chiffres_cles_eau_edition_2020_decembre2020_1.pdf
11. CGDD, 2011. Évaluation économique des services rendus par les zones humides - Enseignements méthodologiques de monétarisation, Études & documents n°49. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED49.pdf>
12. Swiss Re, 2011. Les risques cachés du changement climatique : la hausse des dommages matériels dus à la subsidence en Europe. http://www.preventionweb.net/files/20623_soilsubsidencepublicationfinalfr1.pdf
13. MDDEM/DGALN, 2009. Les zones humides, des milieux naturels à protéger. http://www.zones-humides.org/sites/default/files/dgaln_zones_humides_4_pages_web.pdf
14. Agences de l'eau, 2011. Campagne « Changeons de point de vue sur l'eau » <http://www.zones-humides.org/sites/default/files/201108-AELB-Kervigen-29.pdf> et site internet de l'EPAB <https://www.sagebaiededouarnenez.org/site/les-actions/rehabilitation-des-zones-humides/actions-zones-humides/marais-de-kervigen>
15. Observatoire national de la biodiversité, 2018. <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/surface-de-mangroves-faisant-lobjet-de-mesures-de-conservation>